

BOULEVARD CHASTENET-DE-GÉRY

OPERATION 2 : DEVOIEMENT DES RESEAUX CONCESSIONNAIRES

AVIS AUX RIVERAINS

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Etablissement Public Territorial et la ville de Villejuif démarrent la seconde phase du réaménagement du boulevard Chastenet-de-Géry : « dévoiement des réseaux concessionnaires ».

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Les Paveurs de Montrouge (SPM) et débuteront le 15 janvier 2024 (sous réserve des conditions météorologiques) pour une durée prévisionnelle de 10 mois.

Les interventions comprendront notamment le décapage préalable sur 80 cm de la voie pour la mise en place d'une géogrille de confortement du sous-sol destinée à se prémunir des risques de fontis. Les concessionnaires interviendront ensuite successivement pour dévoyer leurs réseaux et les repositionner au-dessus de cette géogrille.

L'opération 3 concernera le réaménagement de la chaussée et des trottoirs et la création d'une piste cyclable et de jardinières pleine terre. Le boulevard réaménagé sera à nouveau ouvert aux véhicules lourds et offrira un meilleur partage de l'espace public avec des circulations apaisées et une plus grande place faite à la nature via les nouvelles plantations d'arbres. Au terme des travaux, le bus 131 pourra ainsi retrouver son itinéraire d'origine.

Dans la mesure du possible, le chantier va être organisé et phasé pour limiter les contraintes et nuisances induites pour les riverains. Différentes mesures ont été convenues (jalonnement spécifique, type de barriérage...) pour limiter les difficultés et la gêne pour les usagers du boulevard.

Pour la sécurité des usagers et le bon déroulement des travaux, des dispositions particulières vont être prises. Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter cette réglementation provisoire :

- > **Le boulevard sera mis à sens unique** en direction du rond-point du Général de Gaulle pendant toute la durée du chantier et des fermetures ponctuelles sont à prévoir (fermeture aux horaires de chantier et réouverture en soirée).
- > **L'arrêt et le stationnement seront interdits** et considérés comme gênants dans l'emprise travaux.
- > **La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h.**
- > **Une déviation véhicule** sera mise en place.
- > **La circulation piétonne sera maintenue** le long du boulevard Chastenet-de-Géry.
- > **Le ramassage des ordures ménagères sera assuré.**

Pour tous renseignements complémentaires, l'entreprise Les Paveurs de Montrouge est joignable par téléphone au 01.43.90.11.70 ou l'EPT par mail : voirie.secteurnord@grandorlyseinebièvre.fr

En vous priant de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et en espérant qu'ils vous donneront satisfaction.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

À SUIVRE
Opération 3 : réaménagement du boulevard